



DYNAMIQUE DES INÉGALITÉS ET DÉVELOPPEMENT

KARTHALA

Marc Lautier
Léo Charles
Diadié Diaw
Hubert Gerardin
Béatrice Quenault
(dir.)



Une grande partie de la population mondiale vit dans un pays qui est plus inégalitaire aujourd'hui qu'il ne l'était au siècle précédent. Contrairement à l'hypothèse de Kuznets, qui énonce que les inégalités augmentent avec le développement avant de se réduire, on observe une augmentation des inégalités dans le monde en développement.

La mondialisation et les bouleversements de l'environnement international ont facilité une accélération de la croissance mais, surtout, la différenciation des trajectoires économiques des pays en développement. Certains pays se re-primarisent, d'autres accélèrent leur développement technologique et leur modernisation. Ces inégalités économiques se combinent à des inégalités sociales et écologiques majeures, au dépend des populations déjà les plus fragiles.

Les contributions de cet ouvrage mobilisent une expertise pluridimensionnelle afin de mettre en perspective les dynamiques contemporaines des inégalités et leurs multiples dimensions. L'ouvrage aborde les inégalités et leur intensité dans le monde en développement dans une perspective globale. Puis, il s'inscrit dans une démarche comparative en étudiant les trajectoires des inégalités dans différents pays. Enfin, il propose des analyses plus fines sur des dimensions spécifiques des inégalités.

*Cet ouvrage a été coordonné par **Marc Lautier**, Professeur de sciences économiques à l'université Rennes 2, **Léo Charles** et **Diadié Diaw**, Maîtres de conférences en sciences économiques à l'université Rennes 2, **Hubert Gérardin**, Maître de conférence émérite en sciences économiques à l'université de Lorraine, et **Béatrice Quenault**, Maîtresse de conférences en sciences économiques à l'université Rennes 2.*

***Ont également contribué à cet ouvrage :** Denis Acclassato Houensou, Philippe Adair, Tsiry Andrianampiarivo, Achille Barnabé Assouto, Céline Bonnefond, Pierre-Noël Giraud, Sylvain Hekponhoue, Hind Hourmat Allah, Marc Humbert, Augusto Heras, Ludovica Milano, Oksana Nezhyvenko, Antoine N'Gratier, Natacha Ordioni, Muriel Périsset, Denis Requier-Desjardins, Josiane Saleu Feumeni, Clément Sehier, Melain Modeste Senou, Stéphanie Treillet.*

**DYNAMIQUE DES INÉGALITÉS
ET DÉVELOPPEMENT**

L'édition de cet ouvrage a bénéficié
du soutien de l'université Rennes 2
et du LIRIS.

Visitez notre nouveau site :

www.karthala.com

Palement sécurisé

Couverture : « En chemin vers le puits », nord du Burkina Faso (2003),
Marc Pilon ©.

© Éditions KARTHALA, 2023
ISBN : 978-2-38409-124-9

SOUS LA DIRECTION DE
**Marc Lautier, Léo Charles, Diadié Diaw,
Hubert Gérardin, Béatrice Quenault**

Dynamique des inégalités et développement

Éditions KARTHALA
22-24, bd Arago
75013 Paris

INTRODUCTION

Les multiples dimensions des inégalités

Léo CHARLES, Diadié DIAW
et Marc LAUTIER

L'obtention par Angus Deaton du prix de la Banque de Suède en hommage à Alfred Nobel, en 2015, avait souligné la place centrale de la question des inégalités en économie. Avant lui, les travaux d'Amartya Sen avaient renouvelé la problématique des inégalités économiques. Plus récemment, les travaux de Thomas Piketty ou de Branco Milanovic confirment l'enjeu de la prise en compte des inégalités par la science économique.

Pourtant, la question des inégalités était longtemps restée l'apanage des philosophes. Au XVIII^e siècle par exemple, dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* publié en 1755, Jean-Jacques Rousseau concevait dans l'espèce humaine, deux sortes d'inégalité : l'une, appelée naturelle ou physique, établie par la nature ; l'autre appelée morale ou politique, établie, ou du moins autorisée, par le consentement des Hommes.

Il a fallu attendre des phénomènes relativement récents – la diffusion du mode de production capitalistique et le progrès technique –, pour constater que la divergence internationale et la progression des inégalités tant intrapays qu'extranationales avaient des racines économiques. En effet, jusqu'à la Révolution industrielle, pauvreté de masse et concentration des richesses allaient de pair. Le revenu moyen par habitant doublait tous les 500 ans et les divergences internationales étaient peu marquées, la majorité des peuples du monde expérimentant une relative stagnation. Par conséquent, la période qui s'ouvre avec la Révolution

industrielle est singulière à plusieurs égards. Non seulement elle marque la croissance marquée des inégalités à l'intérieur des pays mais aussi le début de la « grande divergence » (Pritchett, 1997), à savoir la croissance des inégalités entre pays. Les premières sont le résultat de l'action combinée de la diffusion du progrès technique (mécanisation), de la salarisation de la main-d'œuvre ouvrière et de la concentration du capital. Les secondes sont la conséquence de la spécialisation internationale et de la diffusion partielle du progrès technique et des gains de productivité associés, certains pays prenant le tournant de la Révolution industrielle quand d'autres restent bloqués dans une économie à dominante agraire. Le fossé entre le niveau de développement des pays se creuse alors. Ainsi, le rapport des niveaux moyens entre l'Europe et la Chine passe de 1,3 en 1500 à 2 en 1820, pour atteindre 6,3 en 1913¹.

L'émergence et, par la suite, la domination du mode de production capitalistique ont ainsi entraîné une progression fulgurante des inégalités. C'est notamment en réaction à ce constat que l'économie du développement s'est construite puis diffusée. Née de la constatation empirique de la divergence des revenus entre pays, elle s'est nourrie de la nécessité de conceptualiser théoriquement ces écarts. Simultanément l'économie du développement a recherché les stratégies optimales à mettre en œuvre pour réduire ces écarts et construire la « convergence » des économies, en premier lieu celles du Nord et du Sud. Dans cette démarche, l'économie du développement a dû en particulier surmonter deux écueils : celui de la conception des inégalités comme « naturelles », et fonction du stade de développement, et celui de la « mondialisation heureuse ».

L'économie du développement a d'abord fait sienne l'hypothèse selon laquelle les inégalités devaient être acceptées comme étant une conséquence du processus par nature polarisé du développement économique (Perroux, 1982). L'explication dominante était celle de « l'hypothèse de Kuznets ». Dans un article publié en 1955, celui-ci proposait une représentation graphique simple – une courbe en cloche – selon laquelle les inégalités augmentent avec le niveau du revenu, jusqu'à atteindre un certain seuil à partir duquel elles tendent à se réduire. Si cette hypothèse semble relever du bon sens, elle n'est pourtant pas confirmée par les études empiriques. En effet, de multiples travaux récents révèlent, au contraire, une tendance générale à l'augmentation des inégalités dans le monde en développement. Dans l'Asie de la croissance rapide, par exemple, alors que le Japon, Taïwan ou la Corée du Sud s'étaient d'abord

1. À partir des données de Maddison (2001).

distingués par un développement partagé, désormais en Asie du Sud-Est ou en Chine l'augmentation des revenus et l'expansion des classes moyennes ne se traduisent pas par un renforcement de la mobilité sociale mais, au contraire, par un approfondissement des inégalités. La grande majorité des études ne trouve ainsi aucune relation significative de la forme de Kuznets entre le revenu par habitant et le niveau des inégalités. Ces études viennent paradoxalement confirmer les indications de l'auteur lui-même, selon lequel son hypothèse se baserait sur « peut-être 5 % de données empiriques et 95 % de spéculation ». En extrapolant des données états-uniennes, l'objectif de la proposition de Kuznets était moins théorique que politique : en pleine Guerre froide, il s'agissait d'éloigner les pays sous-développés de la tentation communiste et de sa proposition égalitaire. Fort de cette non-confirimation, certains auteurs ont alors proposé la possibilité que les inégalités suivent, en raison de facteurs exogènes, des phases cycliques d'augmentation et de diminution tout au long du processus de développement. C'est notamment le cas de Milanovic (2019) qui évoque l'existence de « vagues de Kuznets » ou de Conceicao et Galbraith (2000) qui proposent une « courbe de Kuznets augmentée ».

Le second écueil que l'économie du développement a dû dépasser est celui de la vision longtemps dominante que la mondialisation était heureuse. En d'autres termes, le modèle de Ricardo et ses extensions, qui insistent sur les vertus de la spécialisation internationale des économies et pour lesquels tous les pays ont intérêt à participer à la mondialisation, dans un jeu « gagnant-gagnant ». Longtemps la vision dominante était que si des inégalités étaient visibles à l'intérieur ou entre les pays, la mondialisation n'était en aucun cas coupable (Krugman, 1998). Pourtant, force est de constater que l'ouverture croissante des économies et l'interdépendance qu'elle a entraînée, a provoqué des bouleversements majeurs dans l'économie mondiale. En particulier, l'expansion de la Chine a mis la lumière sur l'accélération de la croissance dans de nombreux pays, qui s'est traduite, à l'échelle mondiale, par un renforcement des divergences des structures productives, des trajectoires économiques et d'insertion internationale, en particulier pour les pays du Sud. Alors que le Brésil ou l'Argentine retrouvent leur spécialisation primaire, d'autres pays du Sud misent sur le développement technologique. Certes, pour nombre de pays l'ouverture commerciale des économies a permis l'augmentation progressive de la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Ce fut le cas, notamment, en Chine, en Inde, en Asie du Sud-Est et dans une partie de l'Afrique. Pour autant, la « mondialisation heureuse » ne s'est pas traduite par une répartition égalitaire de la prospérité, les bénéfices de la croissance ayant souvent été captés par une minorité de la population.

Dans de nombreux pays, l'ouverture brutale et non concertée a provoqué le recul de l'industrialisation en faisant disparaître nombre d'emplois manufacturiers, l'augmentation des écarts de revenus entre main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée et la progression de l'emploi informel.

La mondialisation libérale a eu pour conséquence d'augmenter les inégalités entre les gagnants et les perdants de la mise en concurrence généralisée. La baisse de la protection commerciale, l'augmentation des possibilités d'insertion internationale, l'accélération de la circulation des capitaux, des technologies et des compétences sont autant de facteurs explicatifs de ces évolutions des inégalités.

Sur le plan empirique, les conclusions des études disponibles sont claires et démontrent l'augmentation des inégalités tant entre les pays qu'à l'intérieur de ceux-ci. L'une des conclusions les plus marquantes de ces dernières années est qu'une grande partie de la population mondiale vit désormais dans un pays qui est plus inégalitaire aujourd'hui qu'il ne l'était au siècle précédent. Les chiffres du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) permettent de le préciser. Depuis 2000, 1 % de la population mondiale a capté 50 % de l'augmentation de la richesse, alors que les 50 % les plus pauvres de la population mondiale n'ont reçu que 1 % de cette augmentation de la richesse. Cela traduit une concentration de plus en plus grande des richesses. Au-delà des inégalités monétaires, qui sont comme nous l'avons vu anciennes, se superposent d'autres formes d'inégalités. De plus en plus d'études s'intéressent en particulier aux inégalités sociales – en particulier d'accès au soin – ou écologiques (Berthe et Elie, 2015). Concernant la dimension écologique des inégalités, celle-ci est à double face. Non seulement, il existe une inégalité en matière d'empreinte écologique (les plus riches polluant plus que les plus pauvres) mais les conséquences du réchauffement climatique pèsent, et vont peser à l'avenir, d'une manière non homogène sur la planète. Ainsi, les menaces sur les écosystèmes, la perturbation des grands cycles biogéochimiques, ou encore la raréfaction des ressources essentielles telles que l'eau, menacent les perspectives de développement à long terme et risquent d'entraîner des déplacements de population à l'échelle de la planète. En résumé, la particularité de ces menaces est qu'elles sont localisées, fortement inégales et différenciées, tant entre les pays qu'à l'intérieur de ceux-ci et qu'elles touchent en priorité les populations les plus fragiles.

Au-delà de ces aspects macro-économiques, la richesse de la littérature récente sur les inégalités est son inscription dans un cadre multidimensionnel. En effet, si les travaux portant sur les économies développées visent à proposer des courbes de plus en plus éloquentes, telles que la « courbe de l'éléphant » (Milanovic, 2019) ou celles des *World*

Inequality Reports (WIR, 2022), ceux portant sur les pays en développement insistent de plus en plus sur les multiples dimensions dans lesquelles s'inscrit l'inégalité. Ainsi, nombre de contributions insistent sur le caractère cumulatif des inégalités : aux inégalités monétaires s'ajoutent bien souvent des inégalités sociales, de droit ou de genre. Ces nouvelles pistes exploratoires sont autant de propositions pour mieux cerner le concept d'inégalité dans toutes ses dimensions. Elles fondent de nouvelles réflexions sur la meilleure façon de les prendre en compte, de les mesurer et de les limiter. Loin d'une littérature figée, les textes présentés dans cet ouvrage s'inscrivent dans cette démarche et permettent, au contraire, d'élargir le champ des possibles.

L'ouvrage commence par une première série de contributions qui abordent les inégalités dans une perspective globale. Dans ce cadre, l'article de M. Humbert s'interroge sur la réalité du développement dans le Tiers-Monde. L'auteur part du constat que malgré de nombreux efforts pour combattre la pauvreté dans le monde, le sous-développement et les inégalités persistent. Il s'interroge alors sur les causes de cet échec en examinant la manière dont la lutte a été conduite afin de repérer les défaillances majeures. Il identifie deux causes principales que sont la forte croyance en la croissance comme solution au problème du sous-développement et des inégalités et l'insuffisance des financements internationaux dans le cadre de la solidarité internationale. Ensuite, dans une démarche analytique reposant sur le modèle « nomades/sédentaires/inutiles », P.-N. Giraud revisite les enjeux et les conditions d'une émergence du continent africain, soutenable, à la fois du point de vue des inégalités mais également sur le plan de la protection de la Nature. Ce modèle permet en effet d'aborder l'évolution des inégalités sous un angle un peu différent de celui des approches traditionnelles. Il s'agit, d'une part, du processus de rattrapage, en particulier de l'articulation au sein d'un pays de l'économie « nomade », ouverte à la compétition internationale et, d'autre part, de la vaste économie « sédentaire » qui ne l'est pas. Il en tire un certain nombre de conclusions pour le devenir de l'Afrique et des inégalités internationales. L'ouvrage se poursuit par un article de S. Treillet sur la conception de la protection sociale dans les pays en développement et la façon dont sa prise en compte par les organisations internationales de lutte contre la pauvreté évolue. L'article de D. Requier-Desjardins propose, ensuite, une réflexion sur la contribution du dividende démographique dans les trajectoires de développement. Il compare dans ce cadre l'expérience asiatique à celle de l'Amérique latine et de l'Afrique subsaharienne, en soulignant la relation avec les trajectoires de développement à long terme, la dimension des

politiques et le lien avec la question des inégalités. Enfin, l'article de N. Ordioni conclut cette première partie de l'ouvrage par une réflexion critique sur la supposée réduction des inégalités de genre dans les parlements nationaux. L'auteure montre, en particulier, que si au niveau global les inégalités politiques de genre se sont réduites, ces avancées ne se sont pas déroulées partout au même rythme.

La deuxième partie de cet ouvrage s'inscrit dans une démarche comparative et propose plusieurs études de cas portant sur des aspects singuliers des inégalités et sur des zones spécifiques. L'article de L. Milano s'intéresse aux flux de revenus dans les États brésiliens avec une approche fondée sur la « théorie de la base économique ». Elle l'applique au cas brésilien en prenant en compte les flux de revenus issus de l'emploi informel, des revenus issus des solidarités publiques et privées, ainsi que d'autres revenus non monétaires. L'auteure arrive à montrer que ces revenus, souvent ignorés de la littérature, trouvent entièrement leur place dans les modèles explicatifs de la pauvreté dans les pays en développement. Ensuite, A. Heras poursuit sur l'histoire de l'industrialisation et de la désindustrialisation de l'Amérique latine, à travers l'étude du cas de l'Argentine entre 1880 et 2019. L'auteur examine la succession des modèles d'accumulation et leur influence sur la performance du secteur industriel et les inégalités de revenu dans ce pays. Il montre ainsi que le changement structurel a été limité et que l'Argentine « s'est désindustrialisée prématurément, en se spécialisant dans l'exportation de produits de base et dans des services à faible productivité et rémunération ». Il s'en est alors suivi une montée des inégalités de revenu. M. Périsse et C. Séhier analysent les nouvelles formes de paupérisation et de vulnérabilité que cache la montée des salaires en Chine depuis les années 1990. Ils estiment que l'insertion de la Chine dans les chaînes globales de valeur engendre de nouvelles logiques de production qui fragmentent davantage le salariat chinois et augmentent la vulnérabilité des travailleurs chinois. Toujours sur la question des salaires, O. Nezhyvenko et P. Adair étudient ensuite les écarts salariaux primaires entre huit pays d'Europe de l'Est au cours de la période 2009-2016. Ils arrivent ainsi à la conclusion que pendant cette période de transition, les salaires ont augmenté de 30 %, et que cette augmentation a été accompagnée d'une diminution de l'écart salarial moyen. Mais les auteurs identifient une inégalité de genre expliquée principalement par les heures normales de travail, le fait d'être marié, le statut professionnel, le niveau universitaire et la taille de l'entreprise dans laquelle la personne se trouve. Enfin, le dernier article de cette partie porte sur la crise sanitaire « Covid-19 » et son effet sur les « classes moyennes » des pays en développement. T. Andrianampiarivo et C. Bonnefond com-

parent, dans ce cadre, les expériences chinoise et malgache, et cherchent à comprendre les effets qu'ont eu les mesures de confinement et les politiques sociales sur l'emploi et la protection sociale dont bénéficie la classe moyenne. Les auteurs concluent que les mesures prises pour contrer les effets de cette crise sont soit inopérantes dans le cas de Madagascar, ou ont des effets incertains sur ces classes moyennes, dans le cas de la Chine.

La troisième partie de l'ouvrage explore les multiples dimensions des inégalités, à travers des études de cas. Le premier article de D. Acclassato Houensou, A. B. Assouto, M. M. Senou et S. Hekponhoue, porte sur l'inclusion financière et l'entrepreneuriat féminin au Bénin. Les auteurs cherchent à évaluer l'impact de l'inclusion financière sur l'accès à l'entrepreneuriat selon le genre au Bénin. Leurs résultats suggèrent ainsi que les femmes ont plus de chance d'accéder au financement, mais, paradoxalement, leurs entreprises affichent une performance moyenne plus faible, justifiant de coupler le financement avec des mesures d'accompagnement ciblées pour un meilleur impact. L'article de H. Hourmat Allah porte également sur la problématique de l'entrepreneuriat et propose une réflexion sur l'impact des politiques publiques sur la réduction des inégalités de genre dans le domaine de l'entrepreneuriat au Maroc. L'objectif est principalement d'analyser et d'évaluer la manière dont ces politiques ont façonné et influencé les rapports de genre dans la sphère entrepreneuriale au Maroc. L'auteure parvient ainsi à dresser la liste des efforts et des progrès qui restent à faire pour libérer l'entrepreneuriat féminin dans ce pays. L'ouvrage se poursuit ensuite par une contribution de A. N'Gratier sur les inégalités d'accès à la protection sociale en Côte d'Ivoire. Après avoir exploité les données d'enquêtes réalisées entre 2002 et 2016, l'auteur montre que malgré les bons niveaux de croissance enregistrés par le pays sur la période, les disparités ont persisté entre les catégories socio-professionnelles. L'ouvrage se termine par la contribution de J. Saleu Feumeni qui porte sur les inégalités d'accès à la santé maternelle au Cameroun. Ses résultats montrent qu'il existe d'importantes inégalités dans ce domaine. L'auteure indique, par ailleurs, que les sources principales de ces inégalités sont le niveau de richesse, le niveau d'éducation, le milieu de résidence, la région de résidence et la distribution géographique des centres de santé. La prise en compte de ces déterminants devrait donc permettre d'atteindre un meilleur niveau d'équité dans l'accès à ce service de base qu'est la santé maternelle et de l'enfant.

PREMIÈRE PARTIE

PERSPECTIVES GLOBALES

1

Persistance historique de fortes inégalités mondiales

La « défaillance du développement »

Marc HUMBERT

Introduction

Il y a plus de soixante-dix ans, en janvier 1949, le Président américain Harry Truman a affirmé « la détermination du peuple américain à travailler pour un monde dans lequel toutes les nations et tous les peuples pourraient mener une vie décente et satisfaisante¹ » et a poursuivi en affirmant s'engager dans « un nouveau programme audacieux visant à mettre les avantages de nos avancées scientifiques et de nos progrès industriels au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées ». C'est à son initiative que la communauté internationale consciente de l'injustice des inégalités s'est ainsi lancée avec l'Organisation des Nations unies (ONU) dans la lutte contre le sous-développement. Mais le succès n'a pas été au rendez-vous, car il faut constater qu'aujourd'hui encore le sous-développement et les inégalités persistent.

Ainsi, le rapport 2020 de la FAO indique qu'en 2017 plus de 3 milliards de personnes dans le monde, soit 40 % des êtres humains,

1. Le texte du discours à la nation de Harry Truman est disponible en ligne (dernière visite le 21 novembre 2020) <https://www.presidency.ucsb.edu/documents/inaugural-address-4>.

n'ont pas accès à une alimentation suffisante pour leur santé. Il s'agit principalement de personnes vivant dans des pays qui avaient été considérés sous-développés en 1949. En Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, 57 % de la population est concernée par cette insuffisance de leur diète (FAO, 2020). Plus globalement, les inégalités mondiales persistent : aujourd'hui, comme il y a 150 ans, les 10 % les plus riches du monde détiennent plus de 50 % du revenu mondial, tandis que la moitié la plus pauvre de la population mondiale doit vivre avec moins de 10 % de la richesse mondiale (Chancel et Piketty, 2021).

Pour comprendre cet échec manifeste, il faut examiner de quelle manière la lutte contre le sous-développement et les inégalités a été conduite et en repérer les défaillances. Nous présenterons les résultats de cet examen en deux sections, chacune s'attachant à documenter une des deux défaillances majeures identifiées.

La première tient à ce que l'indispensable et formidable effort de solidarité internationale pour mener à bien le projet énoncé par Truman n'a pas été fourni. La première section en rendra compte.

La seconde défaillance est venue de la mystique de la croissance ; les efforts se sont rapidement centrés sur cette croissance tenue pour inéluctable, celle des pays pionniers devant entraîner celle des suivants et réduire les inégalités entre pays par effet de ruissellement. Ce sera l'objet de la seconde section.

1.1. **Réalités du défaut de solidarité internationale**

1.1.1. *Quels pays cibler dans la lutte contre le sous-développement ?*

La vision commune en 1949 était de considérer qu'il y avait d'un côté des pays industriels et, de l'autre, des pays en retard, le plus souvent sous domination coloniale. Le premier rapport sur la situation économique mondiale de l'ONU (1951-52) distingue trois catégories de pays. Les « économies d'entreprise privée économiquement développées », les « économies à planification centralisée », et une « sélection de pays d'Amérique latine et d'Extrême-Orient ». Le rapport de 1955 emploie une nouvelle catégorisation en trois groupes : pays industriels, pays producteurs de biens primaires, économies à planification centralisée. La catégorie pays sous-développés n'est pas encore bien établie.

C'est que la perception des réalités économiques reste fortement imbriquée dans la géopolitique. Celle-ci a été marquée juste après-guerre, moins par le concept de sous-développement que par la constitution du bloc soviétique en Europe de l'Est avec un système d'économie planifiée alternative au modèle américain. La configuration générale du monde reste ainsi celle forgée par les pays occidentaux industriels et coloniaux. Leurs anciennes colonies deviennent indépendantes et obtiennent un siège à l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) mais dans les faits restent essentiellement des fournisseurs de produits primaires – comme l'était aussi l'Amérique latine, indépendante depuis le début du XIX^e siècle, mais toujours non industrialisée. Ces pays sont désormais sommés de choisir leur camp entre l'Ouest qui leur offre la liberté et la promesse de Truman et l'Est qui leur offre la promesse de l'émancipation communiste vis-à-vis du capitalisme.

Face à cela, les peuples des régions sous-développées sont sans voix et sans pouvoir d'action. L'Amérique latine est à même toutefois, grâce à son passé d'indépendance, de faire entendre une voix dans le cadre d'une structure mise en place par l'ONU : la Commission économique pour l'Amérique latine. Son *leader*, Raoul Prebisch, dénonce dans un rapport de cette commission publié en 1950 les principaux problèmes rencontrés par l'Amérique latine pour son développement. Le fait est que le monde fonctionne selon un modèle centre-périphérie, qui met les pays périphériques dans une situation de dépendance économique, illustrée par l'exemple de la dégradation historique des termes de l'échange entre produits primaires – spécialité de la périphérie – et les produits industriels du centre.

Les pays d'Afrique et d'Asie n'ont pas ce *background* mais vingt-neuf d'entre eux se réunissent à Bandoeng en 1955 ; ils condamnent la colonisation et l'impérialisme et refusent de s'aligner sur l'un ou l'autre des deux blocs idéologiques. Ils protestent en quelque sorte d'être exclus de la conduite de leurs affaires et de devoir rallier un camp contre l'autre. Leur position est celle d'un Tiers-Monde au sens de la dénomination qu'Alfred Sauvy avait forgée en 1952. Il écrivait : « *Car enfin ce tiers-monde ignoré, exploité, méprisé comme le tiers État, veut lui aussi, être quelque chose* » (Sauvy, 1952) en paraphrasant le pamphlet de l'abbé Sieyès, publié en janvier 1789 avant la réunion des États Généraux et qui en annonçait ainsi le plan : « 1° Qu'est-ce que le Tiers État ? – Tout. 2° Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? – Rien. 3° Que demande-t-il ? A être quelque chose ». Le Tiers-Monde va essayer d'exister au sein de la communauté internationale, essayer d'être quelque chose, et, en quelque sorte, essayer d'en obtenir un traitement spécifique pour « se développer ».

Trente-six pays se réunissent à nouveau hors du cadre de l'ONU en 1962 pour former le mouvement dit des « Non-alignés » ; ce mouvement afro-asiatique se combinera avec les revendications à l'intérieur de l'ONU de l'Amérique latine pour amener à la constitution du Groupe des 77, réclamant et obtenant en 1964 la création de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED). Au sein de cette instance, le Groupe des 77 peut organiser des discussions entre ses membres et s'efforcer de dialoguer avec les autres pays « développés » pour en obtenir des concessions.

1.1.2. *Premières actions de la communauté internationale en faveur du Tiers-Monde*

En fait, les autres institutions liées à l'ONU, comme le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), dite Banque mondiale, refusent de traiter certains pays de manière différenciée. L'universalisme de la théorie économique et le traitement politique égalitaire sont la règle officielle. Très concrètement, la Banque mondiale s'occupe d'abord de la reconstruction en Europe² et refuse de prêter à des conditions privilégiées aux pays sous-développés jusqu'à la création de sa filiale, l'Association internationale de développement (AID) en 1960.

À la préférence des institutions internationales pour l'Europe s'est ajoutée une aide américaine aux Européens sous la forme du plan Marshall, dont la répartition entre pays Européens ainsi que la gestion ont été pilotées par l'Organisation européenne de coopération économique (OECE)³ créée en 1948 à cet effet. Au terme de la mise en œuvre de ce plan, au lieu de se dissoudre, l'organisation s'est adjoint les États-Unis et le Canada pour devenir, en 1961, une sorte de club des pays industrialisés⁴ sous le nom d'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). L'OCDE est un lieu de négociations entre pays industriels

-
2. « Until 1950 [...] the industrialized countries were just getting over their concern with recovery from the war and the IBRD was still occupied with R (Reconstruction) in Europe rather than D (Development) in Africa, Asia, Latin America » (Morawetz, 1977, 11).
 3. Autriche, Belgique, Danemark, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie, Allemagne.
 4. En 1961, l'OCDE se composait des pays européens membres originaires de l'OECE plus les États-Unis et le Canada, rejoints par le Japon en 1964.

et un *think-tank* de surveillance et de conseil sur l'évolution économique – plus que sociale – des pays membres et du monde. Deux remarques doivent être formulées.

Premièrement, pour l'OCDE, le monde – en laissant à part les économies planifiées – est divisé en deux, avec les pays avancés, à savoir les pays membres de l'OCDE, et les autres qui sont non développés ; le préambule de sa convention précise « les nations plus avancées dans le domaine économique devraient coopérer pour aider au mieux de leurs facultés les pays en voie de développement économique » (OCDE, 2020, 3)⁵. À cet effet, l'OCDE a créé le Comité d'aide au développement (CAD) qui réunit les fournisseurs d'aide que devaient être les membres de l'OCDE⁶ et qui répertorie toutes les aides dirigées vers les pays sous-développés dont on ne dresse pas une liste *a priori*.

Deuxièmement, il est clair qu'au cours des années 1949 à 1964 il se passe peu de choses concernant la mise en œuvre de la promesse de Truman et la question de la lutte contre le sous-développement. L'ONU a certes organisé une mise à disposition d'assistance technique, mais ensuite ce sont les libres marchés qui sont censés permettre la croissance des pays sous-développés. John Kennedy reprend en quelque sorte la promesse de Truman, en étant caricatural et explicite, dans un discours inaugural après son élection : « Aux peuples qui, dans les huttes et les villages de la moitié du globe, s'efforcent de briser les liens de la misère collective, nous promettons de faire tout notre possible pour les aider à s'aider eux-mêmes »⁷. Il lui reviendra dans cet esprit de lancer en septembre 1961 à la tribune de l'AGNU la Décennie des Nations unies pour le développement.

1.1.3. Première décennie pour le développement

Pour la décennie du développement, qui démarre de fait en 1962, le secrétaire général de l'ONU, U Thant (Birman) précise qu'il faut pour les pays concernés réaliser un objectif de croissance minimum du revenu national de 5 % par an et que les pays avancés consacrent 1 % de leurs revenus sous la forme d'aide en capital. Cette aide est à ses yeux « une expression des plus marquantes de la solidarité internationale et de

5. <https://www.oecd.org/60-ans/>

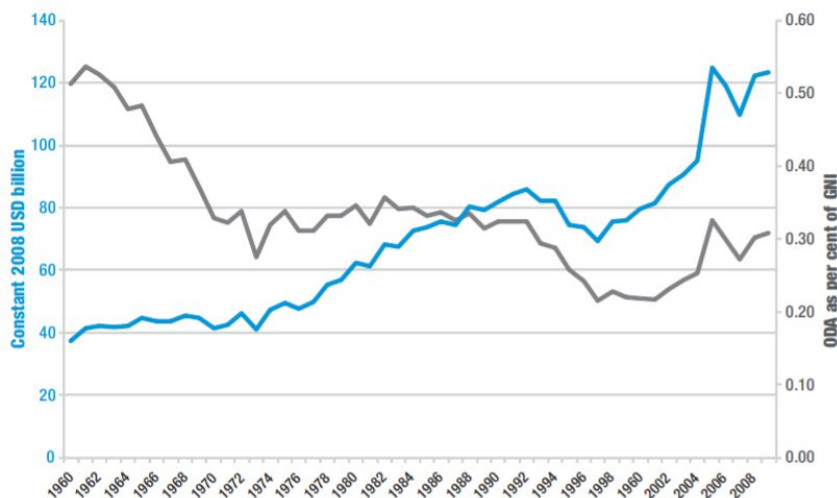
6. La Banque mondiale, le FMI et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) sont des observateurs.

7. <https://www.ourdocuments.gov/doc.php/doc.php?flash=false&doc=91&page=transcript/>

l'intérêt propre bien compris des pays avancés » (Thant, 1962, vi). Concrètement, c'est une aide pour réaliser ce que l'économiste libéral, devenu avocat d'un changement structurel programmé, Paul Rosenstein Rodan, appelle le « *big push* » (*Ibid.*, 1943) : un fort investissement nécessaire pour entraîner, ce qu'à partir de 1962 (voir section suivante) on va appeler le « *take-off* », le décollage des pays désormais désignés comme « moins développés » ou « en voie de développement » – les deux vocables employés par U Thant dans ses propositions pour cette décennie ; ensuite, chaque pays, grâce aux fonds étrangers – et pas seulement l'assistance technique et les machines importées –, pourra mener un programme économique adapté et croître dans le cadre de la libre division internationale du travail et cela bénéficiera au monde entier.

Mais la promesse de solidarité au service des pays sous-développés formulée par Truman, renouvelée par Kennedy en 1961, et endossée par l'ONU (c'est-à-dire par la communauté internationale et par l'OCDE, le club des pays riches), n'a pas été tenue, comme on le voit sur le graphique ci-après. En 1960, l'aide représentait presque 0,5 % du total des revenus des pays riches, mais le pourcentage est tombé ensuite à 0,35 % ; lors du lancement de la deuxième décennie du développement, il descendra jusqu'à 0,25 % pour ne remonter qu'à 0,30 %. En 2019, il était encore à ce niveau.

Graphique 1.1
50 ans d'aide publique officielle au développement



Source : CAD (OCDE) <https://www.oecd.org/dac/46717535.pdf>

Cette absence de solidarité internationale à l'égard des pays plus pauvres a profondément choqué, en particulier Paul Rosenstein Rodan qui protesta fortement en 1975 contre les États-Unis qui avaient dépensé beaucoup plus pour la reconstruction de l'Europe avec le plan Marshall :

« Les civilisations commencent par la fiscalité. Si nous sommes une communauté internationale, nous devons faire ce que nous avons fait chez nous. Lorsque les classes supérieures payaient un impôt progressif sur le revenu, elles ne s'attendaient pas à ce que les classes inférieures leur en soient reconnaissantes. C'était un devoir civique. Dans la crise morale d'aujourd'hui, nous voyons dans de nombreux pays développés un mouvement de poujadisme international : une grève de l'impôt sur le revenu. Le pays le plus riche du monde, les États-Unis, qui ont été les pionniers en matière d'aide, est le pire des contrevenants. Lorsque son revenu par habitant ne représentait que 40 % de ce qu'il est aujourd'hui, il a consacré 2 % de son PNB au Plan Marshall. Aujourd'hui, alors que son revenu est 2 fois et demi plus élevé, il donne à l'aide économique moins de 0,25 pour cent – autant que ce qui est dépensé en Kleenex » (Rosenstein-Rodan, 1975, n.t.)⁸.

1.1.4. *Ni aide, ni commerce*

Raul Prebisch, cofondateur et premier secrétaire général de la CNUCED, avait bien compris que l'aide publique au développement serait loin d'être suffisante et qu'il fallait essayer de faciliter les exportations des pays « en voie de développement » pour financer leurs programmes de développement. Lors de la deuxième réunion de la CNUCED, à Dehli, fut largement adoptée la « philosophie *'trade, not aid'* » (UNCTAD, 2008) – du commerce pas de l'aide –, justifiée non seulement par l'insuffisance de cette aide mais aussi ses imperfections telles que son caractère souvent lié, imposant au récipiendaire l'usage des fonds pour importer des biens du donateur au prix imposé hors concurrence. Cet effort pour obtenir une véritable ouverture des frontières des pays industriels aux éventuelles exportations de produits industriels de pays en développement a rencontré également un blocage politique, une absence d'esprit de solidarité.

Le cas de l'industrie textile du coton est exemplaire de cette situation. Elle avait été un fer de lance de la révolution industrielle britannique, et

8. « Speech by Professor P. N. Rosenstein-Rodan at the ECLA Meeting », Port-au-Spain, 12th May 1975, HGARC.

ceci avec du coton en partie importé de l'Inde tandis que la Grande-Bretagne lui interdisait d'exporter ses cotonnades « dites indiennes ». Mais après la Seconde Guerre mondiale, les pays industriels se protègent vis-à-vis des pays sous-développés producteurs de coton qui cherchent à se lancer dans la production de textiles de coton pour les exporter vers les pays industriels, en utilisant leur « avantage comparatif » : coton local et main-d'œuvre de pays pauvres. En effet, les pays industriels avaient signé en 1947 des accords incitant au libre-échange multilatéral dans le cadre du *General agreement on tariffs and trade* (GATT), pour les seuls produits manufacturés mais en excluant les textiles. Ils ont au contraire imposé aux pays en développement exportateurs des limitations avec des accords qui devaient être de court terme (le premier a été signé en 1961). Loin de céder à la CNUCED⁹, ces accords ont été renouvelés et étendus jusqu'à un Accord dit Multifibre en 1974 – qui ne disparaîtra qu'en 2005, dix ans après la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Bref, tant en matière d'aide aux régions sous-développées qu'en matière d'ouverture commerciale aux produits en provenance de ces régions, la solidarité de la part des régions développées n'a pas été au rendez-vous ; ces régions n'ont pas vraiment respecté les termes de la promesse de Truman de travailler au service des régions sous-développées pour construire un monde dans lequel « toutes les nations et tous les peuples pourraient mener une vie décente et satisfaisante ».

1.2. Mystique de la croissance

1.2.1. *Que sont de bonnes conditions de vie ?*

La promesse faite par Truman, d'une « vie décente et satisfaisante » « pour toutes les nations et pour tous les peuples » se réfère à la Charte de l'ONU (1945) qui fait de la promotion de « conditions de vie

9. Elle obtiendra cependant en 1971 que des pays industriels offrent – sans réciprocité – des droits de douane réduits aux pays en développement de leur choix, pour certains produits, en dérogation de la Clause de la nation la plus favorisée (NPF) des accords du GATT. Pour des produits réellement *made in* ces pays, c'est le Système généralisé des préférences (SGP) proposé en 1968 qui s'applique. Au total, chaque pays industriel doit définir les contours de son SGP et les règles d'application. Le résultat économique d'ensemble a été très faible.

meilleures¹⁰ » un devoir assigné aux Nations unies. Dès 1949, la commission sociale de l'ECOSOC a formulé des recommandations pour que soit améliorée la mesure de ces conditions de vie, avec un intérêt particulier pour celles des « pays économiquement moins développés » alors qu'on ne s'était intéressé jusqu'à cette date qu'à celles des zones économiquement et industriellement développées. L'AGNU de 1952 a demandé à l'ECOSOC de se saisir de la question de la définition et de la mesure de ces conditions de vie dans tous les pays afin de permettre au Secrétaire général de publier des rapports annuels réguliers montrant les changements de ces conditions dans l'ensemble des pays. L'ECOSOC a demandé, en conséquence, au Secrétaire général de réunir un groupe international d'experts (dont le père Louis-Joseph Lebreton) pour préparer un rapport sur le sujet. Le comité s'est réuni en 1953 sous les auspices conjoints des Nations unies, de l'Organisation internationale du travail (OIT), de l'*United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization* (UNESCO), avec la collaboration de la *Food Administration Organization* (FAO) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), toutes ces organisations fournissant du matériel de discussion.

Le rapport du comité, publié en 1954, distingue la question de l'examen des « conditions de vie » (*standards of living*) de l'évaluation des « niveaux de vie » (*levels of living*) (United Nations, 1954). Pour apprécier les conditions de vie, il faut se référer à des normes, c'est-à-dire se référer à une définition des modalités de vie de la population qui constituent pour elle les caractéristiques d'une « bonne société » (Galbraith, 1996). On peut essayer de formuler des critères d'appréciation de ces caractéristiques en termes de variables mesurables. Le comité ne s'est penché que sur la question positive d'essais de mesure de la qualité des conditions de vie qui résulte de la combinaison de nombreux critères généraux, pas tous « matériels », qu'on ne peut pas ne pas considérer : la santé, l'alimentation, l'éducation, les conditions de travail, l'emploi, la consommation et l'épargne, le transport, le logement, l'habillement, le divertissement, la sécurité sociale, les libertés humaines. Si on veut rapporter sur les conditions de vie, ne pas s'intéresser à tous ces aspects serait une erreur ; le faire est une tâche très difficile. Toutefois, le comité comprend bien la demande qui lui est faite de proposer un indicateur synthétique de niveau

10. « [...] les Nations unies favoriseront : a. le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social ». Charte des Nations unies, Chapitre IX, article 55 (<https://www.un.org/fr/sections/un-charter/chapter-ix/index.html>)

de vie qui permette une évaluation dans le temps et des comparaisons internationales. Mais il met en garde contre l'usage éventuel du revenu national (ce qui lui est à l'évidence suggéré) comme indice international de niveau de vie qui, outre sa trop grande généralité, pose entre autres le problème des taux de change entre les monnaies et de parités de pouvoir d'achat. Faute de mieux, il suggère d'utiliser le taux de croissance du revenu national par tête à prix constants et l'espérance de vie à la naissance et à différents âges¹¹.

Quand, en 1961, Kennedy reprend dans son discours à la nation (voir *supra*), l'idée alors commune en Occident que les populations des régions sous-développées vivent dans des huttes et des villages, il est caricatural ; reste que la vie de la moitié de l'humanité est alors bien proche de cette situation. S'intéresser à la liste des domaines de conditions de vie dressée par le rapport de l'ONU de 1954 est donc tout à fait pertinent pour apprécier le niveau de ces conditions de vie et révéler ce qu'il faut contribuer à améliorer si possible, pour s'approcher de la réalisation de « bonnes sociétés », grâce à la solidarité internationale. Pouvoir se nourrir et se vêtir de manière satisfaisante, avoir un logement avec des commodités (eaux et égouts), pouvoir aller à l'école pour les enfants et avoir un accès à des services de santé, disposer d'un emploi et d'un revenu pour consommer et épargner un peu, bénéficier de libertés civiles et politiques, expriment les réelles aspirations des populations et qui sont en attente de la réalisation de la promesse de développement qu'il leur a été faite. Celle-ci n'est toujours pas réalisée aujourd'hui pour 40 % de la population du globe.

1.2.2. *Obsession de la croissance dans les économies occidentales*

L'orientation de la communauté internationale sous l'égide de l'ONU a été différente en raison d'une obsession pour la croissance des nations occidentales qui s'explique par les problèmes qu'avaient rencontrés leurs économies industrialisées. Avant la Seconde Guerre mondiale, les pays occidentaux ont connu dix-sept crises entre 1815 et 1929 qui déprimaient périodiquement la production, les prix, l'emploi, la demande et mettaient en péril la paix sociale. La Grande crise de 1929 les a tellement ébranlés

11. Il faudra attendre 1991 pour que le PNUD s'efforce de compléter l'indicateur du PNB – que vont choisir les institutions internationales – avec l'Index du développement humain (IDH) qui est un composite combinant au PNB, l'espérance de vie et l'éducation, mais cet indice n'a en aucun cas remplacé le PNB/tête.

qu'un certain nombre de politiciens, pourtant libéraux, en sont venus – non pas à la planification centralisée – mais à des programmes et à un certain interventionnisme ; ce fut le cas des États-Unis avec le *New Deal* de Roosevelt, dirigisme poursuivi pendant la guerre, et le cas de diverses expériences en Europe qui changèrent de forme après la guerre. Ainsi la France inaugure une « planification souple » en 1947 avec Jean Monnet qui en étend une certaine modalité à l'Europe de l'Ouest (en constitution avec l'Allemagne, l'Italie et le Benelux) dans le secteur des industries de base, créant la Communauté européenne du charbon et l'acier (CECA) en 1951. Les gouvernants veulent des indicateurs globaux, pour piloter l'économie dans son ensemble – question qui n'avait jamais effleuré l'esprit des politiques libéraux avant 1929.

Pendant la crise de 1929, le Congrès américain a sollicité le *National Bureau of Economic Research* pour faire les comptes de la nation et Simon Kuznets en a été chargé. Il a forgé le concept de Produit national brut (PNB) et a publié les premiers comptes nationaux américains en 1934. En Angleterre, Keynes invente, si on peut dire, la macroéconomie théorique (Keynes, 1936) qui, pour être appliquée, a besoin d'une évaluation des grandeurs d'une économie nationale, la production, la demande, la consommation, l'investissement. Bref des comptes nationaux et de nombreux travaux font avancer les recherches sur la meilleure manière d'élaborer ces comptes. L'ONU va s'en saisir et sort un premier système de comptabilité nationale en 1947 puis un second en 1953 ; ce dernier est adapté à la prise en compte des transactions non monétaires qui sont en proportion plus particulièrement importantes dans de nombreux pays en développement (Bos, 1994). Désormais, tous les pays membres de l'ONU vont devoir publier leurs comptes nationaux annuels suivant ce système et donc faire apparaître leur niveau de revenu national en monnaie locale (qui sera convertie par des taux de change, éventuellement discutables, en dollars). C'est une nouvelle manière aussi d'évaluer la puissance économique d'une nation qui se mesurait plus dans le passé par la taille de sa population (Fourquet, 1980).

On quitte une approche impressionniste de l'évolution industrielle à la Schumpeter¹², avec des chiffres clés comme le niveau de la consommation d'acier par habitant ou le nombre de locomotives (à vapeur !), qui illustrait jusque-là la dynamique différenciée du développement économique à l'échelon mondial, pour passer à une approche de statistique

12. Son ouvrage en langue allemande de 1911 a été traduit en anglais en 1934 sous le titre *The Theory of Economic Development*.

économique. Et c'est ainsi que, depuis lors, le niveau de développement d'un pays a été repéré en fonction du niveau de son revenu national et, comme rappelé plus haut, la première décennie du développement a fixé comme objectif aux pays en voie de développement un taux de croissance minimum de leur revenu national de 5 % par an. Plus largement, cette nouvelle vision du monde véhiculée par l'ONU entraîne le monde entier à succomber à la mystique de la croissance. Désormais, dans presque tous les pays, aucun discours politique ne pourra éviter de promettre la croissance et de concevoir le futur de toute nation autour d'un projet de meilleur taux de croissance de son revenu national. Un Arthur Lewis qui traitait du développement encore en 1954, intitule son ouvrage de 1955 *The Theory of Economic Growth*, où il précise : « Il faut noter tout d'abord que notre sujet d'étude c'est la croissance, pas la répartition » (Lewis, 1955, 9). Et la raison en est que la croissance est devenue la clé de tout comme le souligne David Morawets quand, rappelant la position de Lewis, il précise que la sagesse commune a adopté l'idée que « le mécanisme du ruissellement devrait résoudre le problème de la pauvreté et les problèmes de répartition si tant est que la croissance est assez rapide » (*Ibid.*, 1977, 9)¹³.

1.2.3. *Illusion d'une croissance vertueuse, inexpliquée mais inéluctable*

Kuznets ne se réfère pas au mécanisme du ruissellement ; toutefois, en 1955, dans un article dont la notoriété a retenu une courbe dite de Kuznets, il laisse entendre que si la croissance amène d'abord une augmentation des inégalités, ensuite celles-ci diminuent. Ceux qui ont voulu y croire comme à une vérité scientifique n'ont pas lu que Kuznets lui-même considérait qu'il s'agissait à 95 % de pure spéculation entachée de vœux pieux (Kuznets, 1955)¹⁴. Imbibés de la théorie classique de Smith et de Ricardo, les économistes libéraux, néoclassiques ou pas, persistent dans leur croyance que l'enrichissement des nations profite à tous et résulte du libre fonctionnement des marchés. Kuznets n'essaie pas de convaincre

13. The view that prevailed during most of late 1950s and 1960s was that the "trickle-down" mechanism should solve the poverty and income distribution problems if only growth were fast enough" (Morawets, 1977, 9).

14. Il écrit « this paper is perhaps 5 per cent empirical information and 95 per cent speculation, some of it possibly tainted by wishful thinking » (Kuznets, 1955, 26) et il poursuit : « Effective work in this field calls for a shift from market economics to political and social economy » (Kuznets, 1955, 28).

que les « lois sociales » dès avant la Seconde Guerre mondiale, et plus encore durant les années vingt et la Grande Crise, ont été des mesures de réduction des inégalités, peut-être permises par la croissance, mais qui n'ont rien d'automatique et exigent une volonté politique et des décisions gouvernementales.

Les théoriciens libéraux veulent cependant essayer d'expliquer de manière plus explicite la croissance. Robert Solow formule en 1956, sous forme d'une fonction de production, l'idée que la production résulte de la combinaison de facteurs de production, des quantités de capital et de travail (les ressources naturelles disparaissent des considérations). Les efforts d'application empiriques échouent ; plus de la moitié du taux de croissance observé dans les pays industriels ne peut être expliquée par la croissance des quantités de facteurs employés, comme le montre Denison en 1962. Le « résidu » non expliqué est lié à la croissance de la productivité qu'il faudra bien considérer comme un progrès technique inexpliqué et que, dans les années qui suivirent, des économistes hétérodoxes, autour d'auteurs évolutionnistes comme Richard Nelson ou plus structuralistes ou systémiques comme Christopher Freeman et Bengt Åke Lundvall, tenteront d'étudier concrètement et de théoriser. Pour la théorie standard, d'une certaine manière, l'essentiel de la croissance économique est un mystère inexpliqué, on pourrait dire un miracle opéré par la main invisible des marchés.

Inexpliquée par la théorie, la croissance n'en est pas moins recherchée par les gouvernements et leurs populations, qui s'efforcent de la stimuler sans trop se soucier de la théorie. Dans la même veine de la spéculation entachée de vœux pieux, Walt Whitman Rostow publie en 1960 ce qui sera un *best-seller* mondial, un ouvrage intitulé *Les étapes de la croissance économique – un manifeste anti-communiste*. Son sous-titre donne le contexte, il s'agit d'énoncer la doctrine qui s'oppose à celle du bloc communiste à économies centralement planifiées¹⁵. Le titre et le contenu soutiennent l'idée que tous les pays de la planète ont vocation à suivre des étapes successives de développement économique qui ont été celles des États-Unis qui sont les seuls arrivés aujourd'hui à l'ultime étape. Les étapes deux et trois amènent au décollage (*take-off*), elles sont en quelque sorte le moment du *Big Push* nécessitant une aide extérieure selon Rosenstein-Rodan (voir *supra*) et qui est très proche de la notion marxiste

15. Et à la vision marxiste déterministe de la succession des modes de production, le mode capitaliste ayant succédé au mode de production féodale en « attendant » d'être renversé inéluctablement par le communisme.

d'accumulation primitive du capital. C'est en fait un moment où on met en relief des transformations structurelles, voire culturelles, des mentalités. À y regarder de près, c'est bien cela qui chez François Perroux distingue le développement de la croissance ; pour lui, le développement est là pour permettre la croissance, aménager l'entrée dans un processus auto-entretenu de croissance du PNB. Relisons-le, il donne en 1961 la définition suivante : le développement est « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement son produit réel global » (Perroux, 1961, rééd. 1991, 368).

1.2.4. *Mirage collectif du rattrapage des États-Unis*

Croître pour monter dans les étapes de la croissance et parvenir à rattraper les États-Unis, seuls au sommet, ayant déjà atteint l'étape finale, celle de la consommation de masse. Partout dans le monde, « les peuples ne veulent pas devenir plus Indien ou plus Brésilien », nous dit Wolfgang Sachs qui a essayé en 1992 de promouvoir le post-développement et reconnaît en 2010 :

« Nous n'avions pas vraiment perçu combien l'idée de développement [le développement-en tant que-croissance] était chargé d'espoirs pour un redressement et une auto-affirmation. C'était certainement une idée de l'Occident [...] mais elle n'a pas été imposée au Reste du Monde. Au contraire, comme le désir de reconnaissance [être quelque chose comme le réclamait le Tiers État, voir supra] et d'équité était formulé dans les termes du modèle civilisationnel des nations puissantes, le Sud est devenu le plus ardent défenseur du développement. [Tous les pays] aspirent à réaliser leur modernisation industrielle [...], dans le monde entier les espoirs pour le futur sont ciblés sur les modes de production et de consommation de l'homme riche » (Sachs, 2010)¹⁶.

La référence aux États-Unis est restée la norme, et l'effort ou le mirage de rattrapage, la règle générale objective de tous les autres pays. Historiquement, ce fut d'abord le rêve des Européens de l'Ouest. Les États-Unis y ont contribué avec l'aide Marshall. Ensuite, ils se sont inquiétés de la formation de la Communauté européenne en 1957 et répliquèrent en y

16. Les extraits cités se trouvent p. VI à IX de la préface à l'édition de 2010.

envoyant les investissements de leurs firmes venues pour remplacer leurs exportations, ce qui a été considéré, particulièrement en France, comme un défi (Servan-Schreiber, 1967). L'essor Allemand rapide après la guerre avait été dénommé le miracle Allemand, piloté qu'il fut par une économie sociale de marché, modalité organisationnelle particulière. Ensuite, la France paraît croître si vite qu'un grand institut d'études américain la voit rattraper le niveau de vie américain en l'an 2000, c'est « l'envol de la France » (Stillman *et al.*, 1971).

Le cas du Japon est un autre exemple qui donne à réfléchir. Le géographe Yves Lacoste explique doctement et de manière argumentée que le Japon est en état de sous-développement structurel (Lacoste, 1959). En 1969, dix ans après cette condamnation du Japon au sous-développement, Robert Guillaud publiait *Japon troisième Grand* et à nouveau dix ans plus tard, en 1979, Ezra Vogel titrait son ouvrage *Le Japon numéro 1*.

Aujourd'hui, le Japon et la France n'ont ni dépassé ni rattrapé les États-Unis ; ils sont à peu près au même niveau, dans le haut de la hiérarchie mondiale du PIB par tête. Mais ce qui est important pour eux, c'est que plus de la moitié de leurs populations ont obtenu de meilleures conditions de vie matérielle (définies comme dans le premier paragraphe de cette section) c'est-à-dire des conditions de vie décentes et satisfaisantes. Cela a été permis par des investissements importants dans les infrastructures et par une transformation sociale et éducative profonde et bien sûr par l'accès progressif du plus grand nombre à la consommation de masse avec un taux élevé d'équipement des ménages en biens durables pour le confort ménager et le divertissement culturel... C'est ce qui donne à de plus en plus de ménages le sentiment d'accéder, si ce n'est à la richesse, à la classe moyenne, ou l'impression d'être inclus dans l'économie nationale¹⁷.

Il est clair que bien peu de pays sous-développés en 1949 ont pu avancer significativement sur ce chemin de transformation et d'amélioration des conditions de vie de leur peuple. Les exceptions sont rares. Pour le vérifier, balayons du regard statistique l'ensemble des pays du monde regroupés par proximité géographique, en observant l'évolution de leur

17. Depuis le début du XXI^e siècle, au Japon comme en France et dans la plupart des pays d'ancienne industrialisation, le trend s'est inversé et dans chacun d'eux la classe moyenne se réduit, son niveau de vie moyen également tandis que les classes populaires et les classes pauvres se font plus nombreuses.

niveau de revenu par tête comparé à celui des États-Unis, en parité de pouvoir d'achat, entre 1950 et 2010¹⁸.

Les pays d'Amérique latine, ont connu un recul avec le maintien de fortes inégalités jusqu'en 1990, certains ont un peu progressé ensuite mais tous restent sous le niveau de 40 % du revenu américain et sans arriver au stade de la consommation de masse. L'ex-URSS et l'Europe de l'Est, après une amélioration dans les années cinquante, sont entrées en déclin relatif enrayé avec l'abandon du système d'économie planifiée ; cette zone reste sous les 30 % du niveau de revenu américain à l'exception de la Pologne. En Afrique, tous les pays se maintiennent à un niveau très bas, pour beaucoup sous les 10 % ; seuls quelques rares pays font un léger rattrapage après 1990 pour atteindre les 20 % du niveau Américain. La situation est similaire en Asie du Sud. Pour l'ensemble de l'humanité, on est très loin de la consommation de masse pour tous.

Seuls quelques pays ont réussi un rattrapage. Ce sont pour l'essentiel des pays situés en Asie de l'Est et du Sud-Est ; le Japon, parvenu à 85 % du revenu américain par tête en 1990, depuis décline. Puis quatre pays, surnommés les tigres de l'Asie de l'Est – avec d'un côté deux micro-États, Singapour et Hong Kong, et de l'autre, Taïwan et la Corée du Sud, deux anciennes colonies du Japon –, dont l'essor a bousculé l'entendement commun ; la Banque mondiale n'a pas trouvé d'autre mot pour en parler que celui de miracle (Page, 1994 ; World Bank, 1993). Les « théories » standards ne peuvent expliquer cette croissance et cette industrialisation bien réelles obtenues à l'aide de politiques non conventionnelles qui, à certains égards, suivent le modèle japonais. Derrière ces quatre tigres, quelques autres pays montrent déjà la tête : ils sont encore très loin, mais ils sont sur un *trend* ascendant. On voit déjà, avant 2010, celui très dynamique de la Malaisie et de la Thaïlande qui atteignent les 30 % du niveau américain. Derrière elles, depuis 1990, il y a l'essor de l'Indonésie, celui du Vietnam et peut-être des Philippines, mais ils n'atteignent pas encore le niveau des 20 % du revenu américain. Enfin, il y a « l'envol » tardif mais massif de la Chine¹⁹. La poursuite de ces *trends* ascendants est confirmée par Chaponnière et Lautier (2018)²⁰ : la Malaisie s'approche de 50 % du niveau de revenu américain et la Chine est proche de rejoindre la Thaïlande

18. Nous nous appuyons ici sur le travail de collecte et de présentation des données de l'OCDE et d'autres institutions internationales réalisé par Kenichi Ohno qui les a mises en graphique (2013).

19. La Chine veut réintégrer Hong Kong et Taïwan.

20. Voir en particulier leur graphique p. 217.

au niveau de 30 % ; alors qu'en masse elle a doublé le PNB du Japon en 2010 – prenant la deuxième place mondiale derrière les États-Unis – elle le devance et devient, cette année-là, le premier pays du monde par sa production industrielle.

Conclusion : Sortir le monde de l'impasse du développement

Il est indispensable de tirer les leçons de la défaillance manifeste du développement tel qu'il a été tenté par la communauté internationale pour réaliser le beau projet enthousiasmant, énoncé par Truman en 1949 : construire « un monde dans lequel toutes les nations et tous les peuples pourraient mener une vie décente et satisfaisante ».

Que signifie le fait que soixante-dix ans plus tard seuls quelques pays ont connu les *success stories* de ce projet ? Cela démontre la même chose que ce que prouve la réussite individuelle dans une société de marché. Dans une société de marché – celles de nos économies néolibérales – les inégalités se reproduisent. Pourtant les chantres du libéralisme rendent les individus responsables de leur pauvreté, les chômeurs de ce qu'ils n'ont pas de travail, et mettent en avant ceux qui s'en sont sortis grâce aux efforts qu'ils ont fourni pour se battre en concurrents dynamiques. En réalité, les situations des uns et des autres tiennent à leur position de départ et aux règles de fonctionnement de la société de marché.

Mutatis mutandis, c'est la même chose entre les nations sur la scène de la compétition mondiale. Que quelques nations soient parvenues à un certain rattrapage ne permet pas de considérer que la manière dont fonctionne le monde, que ce « développement », puissent être tenus pour une promesse sérieuse faite à toute l'humanité et que celle-ci puisse espérer bientôt « mener une vie décente et satisfaisante ». Il faut prendre acte de cette situation d'échec. Cela beaucoup le font comme par exemple l'économiste indien Deepak Nayyar lorsqu'il écrit en 2019 « la convergence, par rapport aux pays industrialisés, est au mieux modeste et significative pour quelques pays seulement [...] la pauvreté et les privations persistent à grande échelle. Les inégalités au sein des pays ont augmenté rapidement. Et de nouvelles divergences apparaissent entre les pays »²¹.

21. Deepak Nayyar, préface à l'ouvrage (p.vii) co-dirigé par un économiste japonais et un économiste éthiopien, Kenichi Ohno et Arkebe Oqubay (2019). Nayyar (2013) a analysé en profondeur la question du rattrapage.

Mais lui, comme bien d'autres, refuse d'en tirer les conséquences. Certes, tout doit être tenté pour améliorer le sort des pays « pauvres ». Mais rien ne sert de les faire rêver, comme rien ne sert de montrer à des « paumés » de banlieue comment Xavier Niel, parti de rien depuis Créteil, est devenu milliardaire. Pour améliorer leur situation, il faut s'attaquer aux défaillances du système et prendre la mesure des deux éléments principaux qui en sont constitutifs. D'une part, le fait que ce monde est une foire d'empoigne entre les États-nations qui se livrent, entre eux et au travers de leurs firmes, une compétition techno-industrielle planétaire. D'autre part, la mystique de la croissance, alors que la planète Terre n'en peut plus, et que la plupart des nouvelles avancées technologiques n'apportent pas véritablement d'amélioration dans les conditions de vie (Gordon, 2012).

Pour sortir le monde de l'impasse, il faut donc une réforme de l'économie mondiale. C'était déjà la conclusion de Bairoch à l'issue de la première décennie du développement (Bairoch, 1971)²², il est éclairant d'en relire les attendus et les principaux éléments :

- i) « L'abondance existe déjà ou n'existera jamais » (*Ibid.*, 345). Ici Bairoch rejoint Keynes qui, en 1932, écrivait déjà « l'humanité est en train de résoudre son problème économique [...et nous devrions] consacrer nos énergies encore disponibles à des buts non économiques²³ » (Keynes, 1932).
- ii) « Il s'agit, pour les pays développés, de ralentir sérieusement leur rythme de croissance économique et technique (les deux sont liés) par une réorientation de leur structure de consommation et par un accroissement très sensible, mais limité dans le temps, de leur aide au Tiers-Monde » (Bairoch, 1971, 348). « Le ralentissement de la croissance économique devrait aller de pair avec une accélération de la tendance à une répartition plus équitable des richesses et des chances de promotions sociales » (*Ibid.*, 349). Il insiste sur la nécessité du « recul du rythme du progrès technique lequel est actuellement trop rapide » (*Ibid.*, 350). Notons qu'au contraire, les pays industriels veulent sortir des crises, y compris celle de l'écologie, par plus de progrès technique.
- iii) « Le problème est celui de la réorientation de la structure de la consommation » et donc de la production. Bairoch prend plusieurs

22. Il expose ses propositions dans le dernier chapitre (XXII) de son ouvrage sous le titre « Une utopie : une stratégie mondiale de développement » (pp. 343-359).

23. Extrait du chapitre 9 intitulé « Economic Possibilities for our Grandchildren » (358-373).

exemples dont celui des automobiles particulières et quelques autres que des réglementations adéquates devraient permettre. Citons certaines : « l'obligation d'une garantie de longue durée de pratiquement tous les objets manufacturés » (*Ibid.*, 355) ou encore « l'interdiction des emballages et flacons sans retour, le recyclage obligatoire d'une certaine fraction des matières premières, la limitation de l'ampleur relative de la publicité, des législations sociales plus adéquates, notamment dans les domaines de la garantie de revenu et de la stabilité d'emploi, etc. » (*Ibid.*, 357). Cette position est prémonitoire alors qu'elle est énoncée avant même que le rapport du Club de Rome « Halte à la croissance » (Meadows, 1972) ne paraisse et montre que la communauté internationale est restée inefficace autant sur la question écologique – et aujourd'hui sur celle du Covid – que sur le défi du développement qui sont liées comme le montre ainsi Bairoch.

- iv) Paul Bairoch souligne bien que cette nécessaire stratégie mondiale a peu de chances d'être mise en œuvre. Il énumère trois obstacles (Bairoch, 1971, 357-358) qui font que le monde dans son ensemble est dans l'impasse.
 - a) Tout d'abord la mise en œuvre de cette stratégie exigerait « un consensus de tous les gouvernements [...] pour accepter un tel bouleversement » (*Ibid.*, 357). Ce qui lui semble presque impossible.
 - b) Ensuite « la "mystique de la croissance" [...] la fuite en avant, que constitue une croissance économique rapide, présente évidemment des avantages en ce sens qu'elle permet de réduire certaines tensions sociales : il est plus facile de partager un grand gâteau qu'un petit » (*Ibid.*, 358). De fait, les États s'entêtent et bien que depuis des décennies la croissance matérielle a cédé la place à une croissance immatérielle, voire virtuelle, qui n'améliore pas vraiment les conditions de vie, elle donne l'illusion de gains à ceux qui en bénéficient – ce qui soutient cette croissance fictive et la financiarisation des économies – sans améliorer les conditions de vie de ceux qui sont dans le besoin.
 - c) Enfin, il y a encore un troisième obstacle « l'opposition d'une forte fraction de l'opinion publique » mais, nous dit Bairoch, il pourrait tomber « quand l'impasse de l'évolution actuelle et les avantages d'une nouvelle forme de développement économique et social s'imposeront à eux encore plus fortement » (*Ibid.*, 359).

Acceptons-en l'augure. C'est devenu une condition de survie de l'humanité.

2

L'Afrique et l'inégalité du monde

Les conditions de l'émergence

Pierre-Noël GIRAUD

Introduction

Cet article propose un point de vue, légèrement décalé et je l'espère utile pour réfléchir aux priorités, sur les enjeux et conditions d'une émergence du continent africain qui soit soutenable, à la fois du point de vue des inégalités et de la protection de la nature. Il le fait à l'aide d'un modèle, ou plutôt d'un cadre analytique simple, fondé sur la distinction classique au sein d'un pays entre les activités soumises à la compétition internationale et celles qui ne le sont pas, le modèle « nomades/sédentaires/inutiles » (Giraud, 2018, 116-118).

Comment se situe en 2022 l'Afrique du point de vue des inégalités internationales et internes ? Le revenu par habitant croît partout en Afrique mais l'Afrique subsaharienne et la région Moyen-Orient-Afrique du Nord « n'émergent » pas. Seule l'Asie rattrape l'OCDE, surtout l'Asie de l'Est, plus lentement l'Asie du Sud depuis 2000. L'Amérique latine fluctue mais stagne (graphiques 2.1, 2.2, en annexe 1). La lente amélioration du revenu en Afrique continue ainsi d'expliquer l'essentiel de l'inégalité internationale.

Quant aux inégalités internes, les estimations de Gini de la Banque mondiale (graphique 2.3, en annexe 1) sont à prendre avec grande prudence. Par exemple, au Maroc la dernière estimation de la Banque